

INFORMATIONS PARENTS UNSS SKI ET SNOWBOARD

Une activité « Surf et Ski UNSS » est organisée le mercredi après-midi dans le cadre de l'association sportive de l'établissement Jeanne d'Arc

Pour le collège l'activité est **encadrée par des professeurs ou personnel administratif ou emploi jeunes ou étudiants STAPS ou parents.**

Cette activité est ouverte aux élèves moyens ou confirmés en Ski ou en snowboard la participation aux compétitions reste obligatoire pour les non débutants (niveau de la compétition 3^{ème} étoile)

Pour le cycle par discipline :

- 6 sorties sont prévues

Mercredi 9 Janvier	2021	Après-midi
Mercredi 16 Janvier	2021	Après-midi
Mercredi 23 Janvier	2021	Après-midi
Mercredi 30 janvier	2021	Après-midi
Mercredi 6 Février	2021	Après-midi
Mercredi 10 mars	2021	la journée

Journée compétition :

-Mercredi 5 février 2021 championnat départemental uniquement pour les très bons skieurs ou snowboarders qualificatif championnat de France (les élèves pratiquant le snowboard loisir et ski - loisir ne participent pas à la sortie journée ils auront la sortie l'après-midi)

-Mercredi 10 mars 2021 épreuve de Ski et de snowboard défi jeune tous les élèves pratiquants participent à la sortie la journée

Pour les journées, les élèves (collège ou lycée) participeront aux compétitions UNSS, L'UNSS assurant le transport, la compétition est obligatoire.

Pour les élèves ayant leur matériel : tarif de 145 euros pour les 6 sorties : les remontées, le transport, la licence assurance

Pour les élèves n'ayant pas le matériel : tarif 165€ pour les 6 sorties : les remontées le transport, la licence assurance, la location du matériel*

Tout élève possédant la licence 2021 doit déduire 20 euros de la somme

Dans le cas où le protocole sanitaire ne nous le permet pas, les sorties seront annulées et le chèque vous sera rendu.

Lieu : La Mongie ou Gavarnie ou Luz

Départ 11h 45 du collège

Retour vers 18h 00 au collège

Chèque à adresser à UNSS Jeanne d'Arc (un chèque ou deux chèques retirés sur deux mois, en fonction du protocole sanitaire)

.....

Talon et dossier (inscription à l'AS et questionnaire médicale) à retourner pour le 1 décembre 2020 à Mr Montes

Madame, Monsieur Autorise leur enfant.

A participer aux sorties du mercredi

Location taille : pointure

A pris connaissance des règles d'encadrement

Niveau : Moyen (minimum 1 ans de pratique) ConfirméSurf ou /Ski

Signature

A

Le

POUR LES ELEVES DU COLLEGE et DU LYCEE

Aucune pratique libre de ski ou de surf ne sera autorisée dans le cadre des six sorties encadrées de l'association sportive de l'établissement.

Départ : 11h30 de l'établissement

Retour vers 18h

mon enfant s'engage à respecter le règlement ci dessous et les règles de sécurité propres à la pratique des sports de neige en station sous peine de radiation sans remboursement des sommes versées.

Date :

Signature :

Règlement :

- 0 Les élèves doivent pratiquer l'activité par groupe encadré par un Adulte**
- 0 Hors piste strictement interdit**
- 0 Respect des heures de retour du bus**
- 0 Interdiction de fumer dans le bus**
- 0 Comportement irréprochable sur les pistes et pendant le transport**
- 0 Si absence il ne pourra être demandé que le remboursement du forfait journalier**